

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 09 septembre 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs, sous la présidence du maire suppléant Jérôme Caron. Sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux

Monsieur Denis Roy

Absents : Eric Blanchard, Francis April, Luc Veilleux

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire suppléant souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2014-126 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Roy et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

2014-127 PROCES-VERBAL

ATTENDU QU'une copie a été remise à chaque membre du conseil avant la séance;

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

À cet effet, il est proposé par le conseiller Denis Roy et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le mardi 12 août 2014 et ce tel que rédigé.

ADOPTÉ

SUIVI

Le 3 septembre dernier, une rencontre a eu lieu avec les représentants du Ministère des transports concernant le renouvellement du contrat de déneigement.

Le conseiller Luc Veilleux arrive à 20h07.

Monsieur Caron souhaite la bienvenue à monsieur Jacques Moreau, vérificateur externe du groupe Mallette pour la présentation du rapport financier.

2014-128 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR

Monsieur Moreau présente à l'assemblée les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013 ainsi que le rapport du vérificateur. Le rapport du vérificateur stipule que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013.

Après la présentation,

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu de déposer le rapport financier et du vérificateur pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013.

ADOPTÉ

2014-129 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la dg/ sec-très. à payer les comptes totalisant 38 846.17 \$

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

2014-130 ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par le conseiller Denis Roy et résolu que la municipalité accepte la dépense de 2 926.12\$ de Sel Warwick et transport Clément Dumont.

Que cette dépense soit imputée à la réserve des redevances pour les chemins municipaux.

ADOPTÉ

Fait suite la lecture de la correspondance.

DONS

2014-131 Il est proposé par le conseiller Denis Roy et résolu que la municipalité offre à titre gratuit la salle du centre des loisirs au comité des loisirs pour le Festibière le 1^{er} novembre et à la Fabrique pour le Gala musical le 21 septembre.

ADOPTÉ

Rapport de l'inspecteur

Monsieur Jean-Pierre Roy dépose aux membres du conseil le rapport du mois d'août ainsi que les tâches à venir dans les prochaines semaines.

2014-132 ADOUCISSEUR

ATTENDU QUE la municipalité va procéder au changement de l'adoucisseur d'eau potable dans le prochain mois;

ATTENDU QU'il devient nécessaire de retenir une entreprise pour faire le démontage de l'ancien et l'installation du nouveau;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu de retenir les Entreprises Camille Ouellet de Rivière-du-Loup et pour le démontage, Berthier Lepage enr. de Saint-Clément.

ADOPTÉ

2014-133 VOIRIE

Rechargement : la municipalité doit faire du rechargement dans plusieurs rangs, des soumissions pour du matériel 0-3/4 vont être demandés à Berthier Lepage enr., Construction Claude Gagnon et Société JRM.

Asphalte :

ATTENDU QUE la municipalité désire faire des travaux d'asphaltage sur des portions de chemins;

À CET EFFET, Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux il est résolu que la municipalité de Saint-Clément demande des soumissions aux entreprises suivantes : Construction BML, Pavage Cabano, Construction Jean-Paul Landry, Pavage et réparations Francoeur.

ADOPTÉ

ABRASIFS

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à trois entreprises pour la fourniture de matériel AB-5 ou AB-10;

Une seule soumission a été reçue au bureau municipal à la fermeture de l'appel d'offres à 13h30, mardi le 9 septembre 2014;

La décision sera prise lors d'une prochaine séance.

2014-134 PROJET URLS BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Clément est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent et que notre projet répond aux objectifs et aux exigences du programme,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu sur une proposition de la conseillère Christine Ouellet que Sébastien Ouellet de la municipalité de Saint-Clément soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2014-2015 pour le projet Matériel pour le sport des jeunes.

ADOPTÉ

2014-135 SOUMISSION PLANCHER CENTRE DES LOISIRS

Deux soumissions ont été reçues pour le sablage et le vernissage du plancher au 2^e étage du Centre des loisirs.

ATTENDU QUE la municipalité apporte une modification à la demande initiale de la soumission soit l'ajout d'une couche de vernis sur le plancher;

À CET EFFET, Il est proposé par le conseiller Denis Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément retienne l'entreprise Planchers SM de Trois-Pistoles pour la somme de 4 150\$ plus taxes pour quatre couches.

Les travaux devront être exécutés entre le 22 septembre et le 10 octobre 2014.

ADOPTÉ

2014-136 POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS ET SÉJOURS

ATTENDU Qu'il y a lieu d'uniformiser la procédure des frais de déplacements et de séjours des élus et employés de la municipalité de Saint-Clément;

En conséquence,

Sur une proposition de la conseillère Christiane Veilleux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopter la politique de déplacement et de séjours telle que présentée.

ADOPTÉ

2014-137 POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES

CONSIDÉRANT les demandes potentielles relatives à des dons et de commandites de part d'individu, organismes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire établir un traitement efficace des demandes et ce en conformité avec les orientations par la municipalité et en respectant les Lois municipales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire favoriser une meilleure évaluation des demandes adressées à la municipalité en se basant sur des critères définis dans la politique;

En conséquence,

Sur une proposition de la conseillère Christine Ouellet

Et il est résolu unanimement :

D'adopter la politique de dons et de commandites telle que présentée.

ADOPTÉ

2014-138 LOCATION CENTRE DES LOISIRS MFR du KRTB

ATTENDU QUE la MFR du KRTB a un projet de relocalisation dans un édifice situé sur la rue principale ouest afin dispenser la formation aux étudiants;

ATTENDU QUE les enseignants et les étudiants de la MFR du KRTB ont débutés l'année scolaire dans les locaux du centre des loisirs étant donné que le bâtiment sera disponible en octobre;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Denis Roy et résolu de louer à la MFR du KRTB un mois.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

Madame Christiane Veilleux fait un compte rendu de la conseil d'administration de la MFR tenue le 20 août.

Christine Ouellet, Christiane Veilleux et Jérôme Caron sont à finaliser la politique MADA.

2014-139

CHANGEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu de déplacer la prochaine séance du conseil au 6 octobre 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances du conseil.

ADOPTÉ

Une période de questions est allouée.

Prochaine table de travail : à déterminer

2014-140

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu de lever la séance à 21h 25.

ADOPTÉ

Jérôme Caron, maire suppléant

Line Caron, dg/sec-très.

À l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil, ce lundi 29 septembre 2014 à 21h 15 au Centre des loisirs, 1 rue St-Pierre, Saint-Clément.

Sont présents : Eric Blanchard, maire
Jérôme Caron, conseiller
Francis April, conseiller
Christine Ouellet, conseillère
Christiane Veilleux, conseillère
Denis Roy, conseiller
Luc Veilleux, conseiller

Line Caron, dg/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Ordre du jour

Ouverture;
Adjudication du contrat de pavage;
Levée de la séance

Les membres d conseil renoncent à l'avis de convocation.

2014-141 ADJUDICATION DU CONTRAT DE PAVAGE

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions par invitation à quatre entrepreneurs pour des travaux de pavage ;

Attendu que trois soumissions ont répondu à l'invitation, que les soumissions reçues ont été trouvées conformes aux exigences de l'appel de soumissions;

En conséquence, Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu :

Que le conseil accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Jean-Paul Landry de Saint-Antonin pour le montant de 32 050,56\$, taxes incluses.

Que le conseil municipal autorise les dépenses et le début des travaux tel que mentionné dans l'appel d'offres et sous la surveillance de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

2014-142 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Francis April et résolu de lever la séance à 21h50.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.